

LE CAP

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

magazine



n°59

janvier, février 2016

ACTUALITÉS

Conseil de Sages
Office de Tourisme
Point Information Jeunesse
Parc éolien en mer

ENVIRONNEMENT

Opération Grand site
Les aménagements urbains
Liaison Port-Cap

SPORT & LOISIRS

Landes & Bruyères

CULTURE

Galerie d'Art Municipale

PORTRAIT

Gwendoline a 20 ans



Sommaire

ACTUALITÉS P 4 À 9

Services à la Personne de la Côte de Penthièvre
Conseil de Sages
Carnaval des enfants
Office de Tourisme
Point Information Jeunesse
Parc éolien en mer
Les Amis de la Chapelle Saint-Michel

ENVIRONNEMENT P 10 À 15

Opération Grand site
Les aménagements urbains
Liaison Port-Cap

SPORT & LOISIRS P 16

Landes & Bruyères

CULTURE P 17 ET 18

Galerie d'Art Municipale
Chronique littéraire
Rencontre avec François Ravard

TRIBUNE P 19

PORTRAIT P 20

Gwendoline a 20 ans

ça s'est passé à Erquy ...



2



théâtre
musique
danse
chanson
humour



ERQUY

Renseignements et réservations
Office de Tourisme
02 96 72 30 12
www.erquy-tourisme.com

3



4



5



6

LE CAP Magazine

Journal municipal d'information bimestriel

Directeur de la Publication : Christiane Guervilly.

Responsable de Rédaction : Maryvonne Chalvet.

Rédaction et mise en page : Alban Sorette.

Ont participé à ce numéro : Michèle Babik, Annick Cramoisan, Jean-Luc Dubos, Charlotte Lainé, Fabienne Lesvenan, Marie-Dominique Mallegol, Jean-Paul Manis, Pierre Pelan, Louis-Vincent Potura, Stéphanie Robert.

Photographies : Maryvonne Chalvet, Geneviève Clément, Florian Le Bricon, Fabienne Lesvenan, Amélie Pitart, Alban Sorette, Ville de Plérin-sur-Mer, Sylvie Voyer.

Impression : ICH Imprim' Color Herculuet Lamballe

papier recyclé cyclus print 115g.

Distribution : La Poste.

MAIRIE

11, square de l'Hôtel de Ville

BP 09 - 22430 ERQUY

Tél : 02 96 63 64 64

www.ville-erquy.com

1. Couverture : la liaison port-cap est ouverte au public.
2. 7 janvier : prestation de la classe de musique de CM de l'école Joesph Erhel.
3. L'ancre des Mots prend de nouvelles couleurs.
4. 13 janvier : un jeune Guillemot de Troil sauvé à la Maison de la Mer.
5. 1^{er} février : les éditions SIXTO mises en avant à la bibliothèque.
6. 3 février : atelier tous petits "coquillages et crustacés" à la Galerie d'Art.





Une actualité très environnementale...

Ce magazine, vous allez vous en rendre compte, est très orienté *nature et environnement* pour cause d'actualité. En effet, si le ministère de l'environnement a accepté les caps d'Erquy et de Fréhel pour une entrée dans la démarche *Grand site de France*, **nous venons d'obtenir officiellement le classement en « Opération Grand site »**. Cela signifie que, grâce à un travail conséquent réalisé en particulier par les collectivités, les sites eux-mêmes sont reconnus d'intérêt à pouvoir être, à terme, labellisés « **Grand Site de France** ». Cependant, le label ne sera obtenu qu'au terme d'actions ciblées définies dans le plan d'action validé par le ministère. Nous pourrions vraisemblablement demander le label d'ici 3 à 4 ans.

Et ne gâchons pas notre plaisir, nous sommes aussi très contents de pouvoir annoncer à la population **l'ouverture de la « Liaison Port-Cap »** tant attendue.

Le sujet le plus sensible de ce magazine est sans doute le parc éolien offshore. Nous avons souhaité vous présenter l'échéancier. **En effet, le Préfet des Côtes d'Armor demande un avis aux maires concernés par la Co-visibilité du champ éolien ou par le passage du câble de raccordement électrique. La commune d'Erquy est concernée par les deux problématiques.** J'inviterai donc le Conseil Municipal à se prononcer sur le dossier reçu en mairie il y a quelques jours. Cet avis sera public et fera partie des pièces figurant au dossier d'enquête publique qui aura lieu en août et septembre 2016.

Mais notre actualité est aussi intercommunale ...

Le Préfet des Côtes d'Armor va publier fin mars son dernier schéma portant sur des fusions de communautés de communes. Il sera ensuite encore possible, pour des communes limitrophes, de négocier des ajustements. **Nous concernant, le périmètre est d'ores et déjà fixé : notre intercommunalité fusionnera avec 4 autres intercommunalités et nous savons, aux vues du choix des communes, que nous ne réunirons pas la Côte de Penthièvre avec le Pays de Matignon, les communes du Pays de Matignon ayant délibéré pour aller vers Dinan.** Le Comité de Pilotage, mis en place voici déjà un an, continue son travail et nous aurons plus d'informations concrètes à publier au printemps.

Pendant ce temps, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre poursuit son rôle. En effet, **l'équipe pour la programmation de la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire a été recrutée en janvier et est au travail.** Les études seront terminées en 2016 et la construction est prévue pour début 2017.

En parallèle et afin de préparer notre entrée dans la future intercommunalité, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre a lancé deux études, **l'une pour une analyse des besoins sociaux et l'autre pour un Plan Local de l'Habitat.** Il est important pour nous de pouvoir préciser, grâce à ces documents, les spécificités de notre territoire côtier, notamment en matière d'emploi, de formation, de logement, de niveau de vie, de transport ... **C'est de cette manière que nous pourrions apporter les services nécessaires au plus près des populations.**

Croyez bien que, plus que jamais, vos élus sont au travail pour prendre les bonnes décisions le temps venu.

Je vous souhaite à toutes et à tous un beau printemps.

Christiane GUERVILLY

MAIRE D'ERQUY

1^{ÈRE} VICE PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PRÉSIDENTE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DU PENTHIÈVRE

VICE PRÉSIDENTE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC, EN CHARGE DU TOURISME

PRÉSIDENTE DE SENSATION BRETAGNE

ETAT-CIVIL

Ne sont publiés sur cette page que les événements autorisés par les familles.

NAISSANCES

Soan ROBERT *30 décembre*, Loan ROCHARD *5 janvier*, Clémentine REVOL de GUIBERT *13 janvier*.

MARIAGES

Franck BERGER et Sandrine BEDOUIN *23 janvier*.

DÉCÈS

Joseph ANGLARS *3 décembre*, Madeleine BON *6 décembre*, Janine CHARLOT veuve BARBU *6 décembre*, Pierre KERHARO *17 décembre*, Marcel PERROT *21 décembre*, Yvon MOUTIER *27 décembre*, Victoire GALLAIS veuve LECLAIRE *28 décembre*, Marie BEGUEC veuve LE GAL *29 décembre*, Marie-France COLLIGNON *1^{er} janvier*, Hélène HAVY veuve ROBERT *2 janvier*, Micheline PERRIN épouse HENRY *16 janvier*, Suzanne GRÉGOIRE veuve VIGNERON *17 janvier*, Luc-Yves BATAIS *19 janvier*, Georges MARCHAL *23 janvier*, Claude BUCILLAT *24 janvier*, Daniel CHÂTAIGNIER *25 janvier*, Raymond VIMONT *26 janvier*, Marie MARHIC veuve MORVAN *29 janvier*, Gilbert MARCHANT *31 janvier*, Gaëtan GAUBERT *1^{er} février*, Jacqueline BOGAERT épouse BARTHÉLÉMY *1^{er} février*, Hélène URBAN veuve GLÂTRE *3 février*.

UN NOUVEAU BUREAU

Services à la personne de la Côte de Penthièvre

Un certain nombre de Rhoeginéens connaissent ou ont entendu parler de « Services à la personne de la Côte de Penthièvre », mais dans le détail, qu'est-ce au juste ?

C'est une association qui couvre les communes d'Erquy, Planguenoual, Pléneuf-Val-André, Plurien et Saint-Alban. Soixante salariés accompagnent 400 bénéficiaires dans les tâches de la vie quotidienne, de la toilette au ménage en passant par la préparation des repas ou l'accompagnement aux courses, afin de permettre aux personnes âgées ou fragiles de rester le plus longtemps possible à leur domicile dans un cadre

qui leur est cher, familial et tissé de tant de souvenirs.

L'association propose également le portage des repas en association avec l'ESATCO de Ploufragan, la télésistance avec ARKEA assistance et un service « hommes toutes mains » pour les petits bricolages et le jardinage.

Le 8 janvier dernier, à l'issue du conseil d'administration, Christiane Guervilly, Maire d'Erquy et vice-présidente de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre, a été élue Présidente de l'association. Elle remplace Françoise Chauvin qui a assuré ce rôle pendant 10 ans. L'ensemble du bureau a été renouvelé et, aux côtés de Christiane Guervilly, on trouve Monique Hourdin (Adjointe au Maire de Saint-Alban) **vice-présidente**, Valérie Bidaud (Adjointe au Maire de Plurien) **trésorière**, Christiane Amoureux (Adjointe au Maire de Pléneuf-Val-André) **secrétaire**.

Le 29 janvier, la nouvelle Présidente a présenté ses vœux au personnel. Elle reprend les rênes avec détermination en ayant pour objectif prioritaire de **garantir un service de qualité auprès des personnes âgées**.

Annick CRAMOISAN

DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ ET AUX AFFAIRES SOCIALES



Elus et personnel lors des vœux 2016.

CONSEIL DE SAGES

une nouvelle instance consultative au service de la commune

Comme nous vous l'avions indiqué dans le précédent numéro, le **Conseil de Sages** est une instance consultative créée par le Conseil Municipal sur le fondement de l'article L.2143-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Rôle et missions

Le Conseil de Sages s'apparente à une Commission extra-municipale à laquelle le Conseil Municipal a conféré la faculté d'**émettre des propositions pratiques et pragmatiques**, en dehors de toute considération politique, **sur des sujets qui relèvent ordinairement de la sphère des compétences communales.**

Les travaux du Conseil de Sages sont placés sous l'autorité du Délégué du Maire, lequel assume la direction administrative de l'instance et donne les impulsions nécessaires à l'examen de certaines thématiques.

Le Conseil de Sages peut être missionné par le Maire, son Délégué Permanent ou la Commission de la Démocratie Locale pour examiner des questions spécifiques. Il peut aussi constituer des groupes de travail sur des thématiques librement choisies.

In fine, les recommandations du Conseil de Sages sont transmis au Maire voire au Conseil Municipal.

Le rôle fédérateur du Délégué du Maire, qui assure également les fonctions de Vice-Président de la Commission Municipale de la Démocratie Locale, lui permet de favoriser l'échange d'informations et la médiation entre les différentes instances placées sous l'égide du Conseil Municipal et l'autorité du Maire.

Eligibilité et composition

La première condition pour siéger au Conseil de Sages, c'est la volonté de servir la chose publique.

Le Conseil de Sages comprend 12 conseillers seniors, de deux classes d'âge composées de 6 membres chacune, les 56-65 ans et 66-75 ans. La parité hommes-femmes s'impose à chaque tranche d'âge. Leur mandat durera jusqu'à l'expiration du mandat municipal.

Le Conseil de Sages réunit ainsi 14 membres, soit 12 conseillers seniors et 2 membres de droit, le Maire d'Erquy et son Délégué Permanent.

Une liste de 12 suppléants sera également constituée dans les mêmes règles (6 sièges par classe d'âge, parité, ...) afin de palier d'éventuelles vacances de sièges.

Conformément aux statuts, les postulants au Conseil de Sages :

- > doivent justifier de la qualité de résidents permanents et se prévaloir d'une inscription sur la liste électorale au moment du dépôt de leur candidature et pendant toute la durée de leur mandat ;
- > doivent être libérés de tout mandat électif légal, territorial ou national ;
- > peuvent continuer à exercer ou conserver une activité professionnelle subsidiaire.

Si vous souhaitez candidater, vous pouvez transmettre vos candidatures avant le 31 mars 2016. Votre lettre de candidature devra relater votre parcours de vie, indiquer le sens de vos motivations et nous assurer de votre disponibilité pour la durée résiduelle du mandat en cours.

Jean-Luc DUBOS

1^{ER} ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME

LE CARNAVAL DES ENFANTS

un après-midi festif



Des M&M's à croquer, des princesses éblouissantes, des fées, des Zorro et autres Spiderman, ils étaient venus nombreux ce 10 février, accompagnés des animateurs de l'Accueil de Loisirs, de leurs parents ou grands-parents, pour fêter mardi-gras. Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé cette manifestation. Ses bénévoles étaient aussi présents pour animer ce moment. Après un défilé coloré dans les rues ensoleillées de la ville, tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour danser et déguster crêpes, gâteaux, bonbons et jus de fruits. Bravo au DJ, Robert Cornillet qui a, une fois de plus, « mis le feu » à la salle des fêtes !

Maryvonne CHALVET
ADJOINTE À LA CULTURE

OFFICE DE TOURISME D'ERQUY

un acteur déterminant pour la fréquentation touristique

Entretien avec Valérie POMMEREUL, propriétaire de chambres d'hôtes.

Tu as ouvert ta maison d'hôtes en 2005, pourquoi as-tu adhéré à l'Office de Tourisme d'Erquy (association "loi 1901") ?

Je ne pense pas m'être un jour posé la question de l'adhésion ou non à l'**Office de Tourisme**. Lorsque j'ai pensé à ce projet, c'était une évidence de me faire accompagner. Afin de construire un prévisionnel, il me fallait déterminer un taux d'occupation. L'Office de Tourisme m'a semblé être l'interlocuteur idéal pour réaliser l'étude de marché. Il m'a communiqué les statistiques de fréquentation de la station et m'a dirigée vers d'autres organismes compétents tels que **Côtes d'Armor Développement** et le **Pays Touristique de Saint-Brieuc**.

J'avais également besoin de conseils sur l'aménagement. Le Pays Touristique de Saint-Brieuc m'a mis en relation avec le **Label Clévacances** qui m'a remis un cahier des charges avec tous les requis nécessaires au label. **Les travaux de rénovation de la maison ont donc été réalisés en fonction de ces critères** ce qui a permis un gain de temps et d'argent. J'avais ainsi la certitude d'être aux normes du label le moment venu.

A l'ouverture, étant donné que la maison n'était pas encore connue et que je n'avais pas pu communiquer sur mes chambres en avant-saison, je n'ai loué qu'en dernière minute et, là encore, l'aide de l'Office de Tourisme a été précieuse (passages des touristes à l'Office de Tourisme et présence sur son site internet).

Pourquoi as-tu fait le choix de labelliser tes chambres ?

Détenir un label est un gage de crédibilité. C'est aussi nécessaire pour pouvoir adhérer à l'Office de Tourisme. Je voulais proposer un produit de qualité. Le label et



L'équipe de l'Office de Tourisme d'Erquy 2016.

son classement m'apportait un jugement extérieur. De plus, être réévalué régulièrement oblige à garder un niveau de qualité. Il reste très important de classer et/ou de labelliser ses chambres ou ses meublés. Plus il y aura une offre de qualité sur le territoire et plus facilement nous maintiendrons la fréquentation. Enfin, pour les meublés, il y a un avantage fiscal à être classé ce qui n'est pas négligeable.

Les modes de commercialisation et de consommation ont énormément évolué. On entend souvent les propriétaires dire qu'avec internet et certains sites de location très efficaces, ils n'ont pas besoin de l'Office de Tourisme, qu'en dis-tu ?

Ils se trompent. Nous avons tous besoin de l'Office de Tourisme, professionnels du tourisme ou simples hébergeurs. Nos clients sont accueillis dans un bel espace par une équipe compétente et soucieuse de répondre au mieux aux demandes des touristes comme d'ailleurs des réginiens. Les adhérents bénéficient, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement dans des domaines qui ne sont pas forcément leur cœur de métier comme le numérique. Adhérer à l'Office de Tourisme, c'est contribuer à soutenir une image de grande qualité de notre station. Le site web de l'Office de Tourisme ne rivalise pas avec des sites de réservation à dimension internationale, il n'a pas les mêmes moyens. Je n'ai jamais attendu de l'Office de Tourisme qu'il vende mes chambres, ça c'est mon job. Toutefois, son rôle est de faire la promotion de notre territoire et de valoriser l'ensemble des offres. Il se positionne au cœur d'une relation entre les clients, les professionnels du tourisme, les hébergeurs et la collectivité. C'est un maillage indispensable.

Office de Tourisme d'Erquy

www.erquy-tourisme.com

02 96 72 30 12

Guide touristique et plan de ville 2016 disponibles

L'équipe de l'Office de Tourisme tient à remercier l'ensemble de ses partenaires qui permet la parution chaque année de ces documents utiles aux visiteurs et aux Réginiens. En février, vous avez reçu dans votre boîte aux lettres le carnet d'adresses, annuaire d'Erquy indispensable près de son téléphone ! Ces documents sont disponibles toute l'année à l'Office de Tourisme.

POINT INFORMATION JEUNESSE

renouvellement du label pour 3 ans

Depuis 3 ans le **Point Information Jeunesse (PIJ)** accueille le public dans les locaux de la Communauté de Communes Côte de Penthièvre à Saint-Alban. Cette labellisation a été reconduite pour 3 ans par une convention signée le 26 janvier dernier par la **Communauté de Communes Côte de Penthièvre**, la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale** et l'**Association Départementale Info Jeunesse**.

Cette structure est ouverte toute l'année de 13 à 15 heures par semaine. **Un espace spécifique de documentation y est aménagé.** Il dispose d'une information complète et actualisée sur les différents secteurs de l'information à destination des jeunes (les études, l'emploi, l'international, les formations, les métiers, la vie pratique, les loisirs, les vacances, le sport, les informations locales, ...). Les offres d'emploi de la page facebook *Travailler en côte de Penthièvre* y sont également affichées.

Le PIJ participe tous les ans au **Forum des Emplois Saisonniers à Lamballe** (de même que l'animateur de la CyberCommune d'Erquy). Il propose également **des animations et de la prévention auprès des collégiens du territoire**, en partenariat avec l'infirmière des établissements scolaires. Les thèmes retenus peuvent concerner la violence, la discrimination, l'estime de soi, l'égalité hommes/femmes, la citoyenneté. Sur les 3 années écoulées, 471 collégiens ont été sensibilisés.

Le PIJ propose aussi **des ateliers d'information** : Le babysitting, faire son premier CV, le BAFA, partir en chantier bénévole de jeunes à l'international, génération numérique. Depuis 2013, 76 personnes ont participé à ces ateliers.

Service babysitting

Deux fichiers sont mis en place, un pour l'année scolaire et un autre pour l'été. On recense une moyenne de 20 jeunes par an et par fichier. Ils sont à la disposition des parents de jeunes enfants.

Permanences Le Point Accueil et Ecoute Jeunes

Depuis 3 ans, la Communauté de Communes finance la mise en place de permanences du **Point Accueil et Ecoute Jeunes**, tous les quinze jours, au sein du **Collège Thalassa** d'Erquy. On compte environ une cinquantaine d'entretiens par année scolaire.



Promotion du PIJ

Afin de communiquer sur la structure, le PIJ participe régulièrement à différents temps forts sur le territoire ou à l'extérieur, citons par exemple les Forums des associations de Pléneuf Val-André, Erquy et Plurien, Forum emplois et formation à Ploufragan, Salon Sup'armor (stand sur la mobilité internationale), ... etc. Le PIJ communique également dans les journaux, les bulletins municipaux, le site internet de la Communauté de Communes.

Perspectives pour les 3 années à venir

Des activités seront reconduites telles que

- > mission d'accueil et d'informations des publics
- > maintien et renforcement des séances d'animation et de prévention dans les collèges du territoire
- > programmation d'ateliers annuels
- > reconduction de projets avec les différents partenaires (forum emplois saisonniers, quinzaine de l'IJ, ...).

Nouveaux services et projets :

- > mise en place de missions bénévoles pour les 12/15 ans
- > labellisation du PIJ « Relais Eurodesk ». Ce label doit permettre le développement d'actions sur des thématiques de mobilité internationale (emplois au pair, stages à l'étranger...)
- > entrée du PIJ dans le nouveau Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)
- > organisation du PIJ dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale.

Point Information Jeunesse

www.cdc-cote-penthièvre.fr

02 96 32 98 90

PARC ÉOLIEN EN MER

processus et calendrier prévisionnel



La phase de développement et d'étude du projet est terminée. C'est maintenant à l'Etat de décider s'il autorise la réalisation du parc éolien et son raccordement au réseau électrique sur la base des dossiers préparés par Ailes Marines et RTE.

2016 et 2017 seront des années cruciales pour l'avenir du projet. Un processus réglementaire long a été enclenché avec le dépôt en préfecture de volumineux dossiers le 23 octobre 2015 par les deux maîtres d'ouvrages :

- > Ailes Marines pour le parc éolien comprenant les éoliennes, les câbles inter-éoliennes et la sous-station électrique en mer.
- > RTE pour le raccordement comprenant les câbles sous-marins, les lignes souterraines et le poste de la Doberie.

Ces dossiers doivent faire l'objet d'une instruction par différents services de l'Etat et organismes publics. L'autorisation de réaliser le projet est subordonnée aux conclusions des rapports et avis émis. Ceux-ci peuvent être positifs mais éventuellement assortis de remarques sur des aspects particuliers ou de demandes d'informations complémentaires. Les conclusions peuvent également être négatives et aboutir au rejet du projet ou encore à sa redéfinition.

Parallèlement le préfet des Côtes d'Armor a saisi l'autorité environnementale du conseil général de l'environnement et du développement durable pour avis comme le prévoit la loi pour tous les projets soumis

à étude d'impact. Cet avis ne porte pas sur l'opportunité du projet mais sur la qualité de l'étude d'impact présentée par le maître d'ouvrage, et sur la prise en compte de l'environnement par le projet. Ni favorable, ni défavorable au projet, il vise à permettre d'améliorer la conception du projet, et la participation du public à l'élaboration des décisions qui portent sur ce projet.

Une procédure d'enquête publique sera, après réception des différents avis, lancée en juin 2016. L'enquête a pour objet d'assurer l'information et la participation du public. Elle fait l'objet d'un rapport des commissaires l'ayant effectuée qui rend compte des observations et propositions recueillies et formule des conclusions quant au bien-fondé du projet. Les autorités administratives et les maîtres d'ouvrage sont censés en tenir compte.

Si les conclusions sont positives, des autorisations individualisées pour chacun des deux maîtres d'ouvrage seront prises :

- > à l'échelon départemental par le préfet de département
- > à l'échelon national par la ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

3 autorisations principales seront délivrées au titre :

- > de l'occupation du domaine public maritime (DPM)
- > de l'autorisation loi sur l'eau
- > des autorisations électriques

Préalablement différents actes de procédures doivent intervenir pour :

- > la délivrance du permis de construire relatif à l'extension du poste de la Doberie
- > les dérogations espèces protégées (si besoin)
- > la mise en compatibilité des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) d'Hénansal, de Saint-Alban et d'Erquy
- > les déclarations d'utilité publique des lignes souterraines et du poste de la Doberie
- > la décision d'expropriation (si besoin pour les terrains du poste) et de mise en servitude (pour les liaisons souterraines)

Enfin, différentes commissions consultatives doivent remettre des avis :

Approche sécurité maritime

- > la commission nautique locale
- > la grande commission nautique
- > la commission des phares

Approche risque

- > le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)

Approche environnementale

- > La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- > Le conseil national de la protection de la nature

Le calendrier

janvier 2016	Avis du préfet maritime
février mars 2016	Consultation des services et des personnes publiques associées
mai 2016	Avis des services de l'Etat Avis de l'autorité environnementale
juin 2016	Avis d'enquête publique
août septembre 2016	Enquête publique
janvier 2017	Consultation publique sur les dérogations espèces protégées
février 2017	Avis de la commission d'enquête

Le Conseil Municipal d'Erquy et la Communauté de Communes Côte de Penthièvre devront émettre un avis au titre des personnes publiques associées avant le 31 mars 2016.

Si les avis et conclusions de l'enquête publique sont favorables les arrêtés préfectoraux et ministériels pourraient intervenir entre mars et novembre 2017.

LA CHAPELLE SAINT- MICHEL

une fois n'est pas coutume

L'Association **Les Amis de la Chapelle Saint-Michel** a remis un chèque de 8000 € à la Commune d'Erquy le 8 février dernier.

Madame Le Maire et les deux adjoints présents ont tenu à féliciter Paul Ledolledec, Président de l'association, Annie Lecuit, Secrétaire, Marie-Thérèse Gyselinck, Trésorière, pour ce don exceptionnel, ainsi que tous les bénévoles. L'argent remis sera investi dans l'achat de matériel (25 à 30 tables, 60 bancs et un chapiteau) qui servira à tous pour les différentes manifestations estivales.

Bravo à cette association qui, par ce beau geste, apporte une belle contribution à la collectivité.

Maryvonne CHALVET
ADJOINTE À LA CULTURE



OPÉRATION GRAND SITE

le point sur les étapes en cours

Présentation du label Grand Site de France

Dans le cadre de sa politique nationale des Grands Sites, l'état propose ce label aux collectivités territoriales qui souhaitent répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés de grande notoriété soumis à une forte fréquentation.

Pour cela, dans le cadre d'une **Opération Grand Site (OGS)**, les partenaires (collectivités territoriales, gestionnaires d'espaces naturels, ...) s'engagent dans la définition puis dans la mise en œuvre d'un projet concerté de restauration, de préservation et de mise en valeur du territoire.

Les trois objectifs d'une Opération Grand Site

- > Restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site ;
- > Améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnements, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- > Favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

Le projet de territoire

Le diagnostic réalisé en 2013 et 2014 a notamment établi les valeurs du Grand Site Cap d'Erquy- Cap Fréhel synthétisées ainsi dans le document : la force des paysages, les falaises, les couleurs, les landes, les phares du Cap Fréhel et le fort La Latte, la géomorphologie et le grès rose, les richesses ornithologiques, la diversité des milieux naturels, les itinérances douces, les activités ancestrales et les traditions associées, notamment l'activité de pêche qui imprègne l'identité du territoire et l'extraction artisanale des carrières.

Le programme d'actions construit pour le territoire doit s'appuyer sur ces valeurs et les conforter.

Le périmètre

Règlementairement, le label **Grand Site de France** est attribué à un territoire portant un ou des sites classés, de grande notoriété, connaissant une très forte fréquentation. Le périmètre défini pour le **Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel** couvre les parties des quatre communes **d'Erquy, Fréhel, Plévenon et Plurien** situées au nord de la route départementale 786. Le programme d'actions proposé est en cohérence avec



27 janvier 2016, visite de l'inspecteur des Grands Sites.

ce périmètre, laissant une place importante aux espaces rétro-littoraux.

Le programme d'actions

Il est constitué de 22 fiches action qui sont organisées autour de trois grands axes :

- > **la qualité des paysages**
- > **la promesse Grand Site**
- > **l'économie du territoire.**

De manière synthétique, le programme vise :

- > la restauration, la protection et la gestion durable des patrimoines et particulièrement des paysages, avec une problématique forte sur les deux sites classés (et notamment autour du projet d'aménagement du Cap Fréhel) ;
- > l'amélioration des conditions d'accueil du public dans le respect des sites, dans l'optique de répondre davantage à « *la promesse Grand Site* » ;
- > l'optimisation du développement socio-économique local, pour faire en sorte que la notoriété du Grand Site profite davantage à ses habitants, au travers du tourisme durable (étalement des visiteurs dans le temps et dans l'espace, meilleure intégration des campings, développement de la randonnée) et de la valorisation des productions locales.

Les objectifs du programme d'actions consistent à

- > Concevoir un plan global pour les deux caps
- > Poursuivre et élargir le travail de diagnostic et de gestion des espaces naturels littoraux en élaborant des plans et schémas de gestion



- > Concevoir et réaliser un projet intercommunal de valorisation de la RD786 en définissant les séquences paysagères puis en rédigeant un projet global
- > Requalifier et valoriser les espaces publics autour d'un projet Grand Site en travaillant sur la création d'un règlement local de la publicité et/ ou d'une signalisation d'information locale
- > Valoriser le patrimoine en réalisant une étude de faisabilité pour le viaduc de Port-Nieux et en créant un groupe de travail pour identifier et valoriser le « *petit patrimoine* »
- > Préserver et valoriser la trame bocagère et les petits boisements en complétant le diagnostic territorial de Breizh Bocage par un volet paysager
- > Poursuivre et élargir le travail de diagnostic et de gestion des espaces naturels littoraux en mettant en place un observatoire photographique des paysages sur des paysages à fort enjeu et/ou à fortes dynamiques
- > Transmettre l'esprit des lieux et l'ensemble de ses valeurs en élaborant un schéma global d'interprétation du Grand Site et en créant un maillage d'équipements d'accueil thématiques ou de relais d'informations
- > Valoriser les circulations et déplacements en aménageant des haltes et stations d'observation, en requalifiant les parkings d'accès au littoral, en définis-

sant un schéma de déplacements et en améliorant l'offre de transports en commun

- > Rendre lisible l'offre éclatée, créer des liens entre les différentes ressources et permettre la diffusion des visiteurs au-delà des seuls sites fréquentés en développant et en valorisant des démarches qualitatives, en mettant en place des outils adaptés à l'échelle du Grand Site
- > Valoriser les campings dans les espaces naturels littoraux en mettant en œuvre un projet paysager pour améliorer la cohabitation tourisme/paysage en travaillant sur l'insertion des infrastructures dans le paysage
- > Améliorer la répartition des visiteurs au-delà des pics estivaux et adapter les produits à des publics prioritaires en développant des produits touristiques « Grand Site » et en adoptant une stratégie collective de communication
- > Mettre en valeur l'identité rurale et l'activité agricole du Grand Site à travers différentes actions
- > Créer des liens avec l'économie traditionnelle en faisant la promotion des ressources du Grand Site par

Expédition Grand Site

4 semaines d'animations dans les coulisses de l'Opération Grand Site sont organisées par le Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel entre février et mars sur les communes d'Erquy, Fréhel, Plévenon et Plurien. Du 2 au 7 février, la Galerie d'Art Municipale a accueilli une exposition et des animations. Les enfants, dès 2 ans, ont ainsi pu participer aux ateliers "coquillages et crustacés", "boîtes mystères" (photo ci-contre), "les dents de la Manche", ...



Les "boîtes mystères".



Dimanche 27 mars à 14h - Camping Les Salines à Plurien
Course aux légumes



Retrouvez les tous !! A pied ou à vélo, en famille ou en équipe, tranquille ou à fond ...

www.grandsite-capssequyfrehel.com ou 02 96 41 50 83

Rappel des grandes étapes de la mise en place de l'Opération Grand Site sur le territoire

1992	Création du syndicat mixte des deux caps
Décembre 2012	Lancement de l'Opération Grand Site dont la coordination de l'opération est confiée au syndicat mixte des deux caps (Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel)
2013-2014	Réalisation d'un diagnostic et du projet de territoire par deux bureaux d'études en lien avec les acteurs locaux réunis en groupes de travail
Octobre 2014	Organisation des 16 ^{ème} Rencontres du réseau des Grands Sites de France
Juin 2015	Réécriture du programme d'actions et validation en commission
Septembre 2015	Présentation du programme d'actions en comité consultatif
Septembre 2015	Validation du programme d'actions en comité de pilotage
Octobre 2015	Validation du programme d'actions en commission départementale des sites, perspectives et paysages
Janvier 2016	Visite de l'inspecteur général
Février 2016	Passage en commission supérieure des sites, perspectives et paysages

des actions de valorisation - route des saveurs, visites d'exploitation, ...etc.

Certaines actions devront être abouties avant la demande de label, afin de garantir un niveau de gestion et de mise en valeur des espaces compatibles avec le label.

La gouvernance

Un document cadre a été rédigé afin de préciser le rôle de chaque instance et de chaque acteur. Celui-ci doit garantir davantage de cohérence et de lisibilité à l'entité « Grand Site ».

Les instances de gouvernance sont les suivantes :

- > Un comité de pilotage, chargé de l'élaboration du programme d'action, de sa mise en place, du suivi global du projet et des résultats obtenus. Il est composé d'administration d'Etat, de Collectivités locales et de la députée de la circonscription de Dinan.
- > Le comité technique fait remonter au comité de pilotage les difficultés rencontrées, il élabore les projets et il est garant de l'esprit des lieux et des valeurs du Grand Site. Il est composé du Syndicat Mixte des Caps, du service randonnée du département et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).
- > Le comité consultatif. Il associe les acteurs institutionnels et socio-économiques, il prépare les décisions qui sont soumises au comité de pilotage.
- > Les communes. Elles sont pleinement intégrées à la gouvernance, par leur présence au sein des comités de pilotage et consultatif, en tant que maître d'ouvrages et en tant que parties prenantes du projet de territoire dans sa globalité.
- > Une commission gouvernance, composée du Syndicat mixte des Caps, des quatre communes, de la communauté de communes Côte de Penthièvre, du

Conseil départemental, du Conseil Régional et de la DREAL.

D'autres instances sont aussi possibles (groupes de travail ou commissions thématiques) afin de faire participer les acteurs dans la démarche.

La maîtrise d'ouvrage des actions, prévues dans le programme d'actions, est assurée par des acteurs variés. La coordination de la démarche Grand Site est, quant à elle, assurée par le Syndicat mixte des Caps qui a pour rôle d'animer la démarche, d'accompagner les maîtres d'ouvrage et de mettre en œuvre, ponctuellement, certaines actions (notamment les actions ayant une portée transversale et nécessitant une cohérence globale Grand Site).

Les prochaines étapes

2016 - 2019	Mise en place des actions définies dans le programme
-------------	--

La demande de labellisation pour l'obtention du **label Grand Site de France** interviendra à partir de 2017. En effet, pour faire une demande de label, le Grand Site Cap d'Erquy – Cap Fréhel devra prouver qu'une grande partie des actions programmées ont été mises en place.

Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel
www.grandsite-capserquyfrehel.com
 02 96 41 50 83

18 février 2016, Yannick Morin, Président du Syndicat Mixte des Caps, les Maires d'Erquy, Plurien et Plévenon, Anne-Gaëlle Planche, directrice du Syndicat Mixte des Caps, ont défendu le dossier au Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer devant la commission supérieure des sites, perspectives et paysages. **Ils ont obtenu un avis favorable.**

LES AMÉNAGEMENTS URBAINS vers de nouvelles pratiques



Parking de la Maison de la Mer - Simulation du CAUE 22.

Parallèlement à la réalisation de la *liaison Port-Cap*, nous avons souhaité procéder au réaménagement de l'ensemble de l'espace situé entre la capitainerie et l'entrée du parking de la criée et réfléchir avec tous les utilisateurs du port à une optimisation du stationnement sur cet espace restreint et convoité.

En ce qui concerne les aménagements, nous avons fait appel aux conseils de Monsieur Pidoux, ingénieur paysagiste au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor (CAUE 22). Il y a près d'un an, à l'initiative d'Arnaud Quehec, responsable Centre Technique Municipal, nous avons engagé une réflexion sur la conception des aménagements futurs dans notre commune, dans l'objectif de nous préparer à la fois aux obligations réglementaires qui nous incombent et aux restrictions budgétaires engendrées par la baisse des dotations d'Etat. Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer dans un précédent magazine l'interdiction totale de l'utilisation des produits phytosanitaires. Elle sera effective pour l'Etat et les collectivités locales dès le 1^{er} janvier de l'année qui vient et sera étendue à l'usage des particuliers au 1^{er} janvier 2019.

Cette année, les chantiers de réhabilitation de l'espace situé derrière la Maison de la mer, de rénovation des parkings de la rue du bois de Cavé et du belvédère de la Corniche seront les premières concrétisations appliquant cette réglementation. Une nouvelle façon de voir les choses qui, au-delà des aspects esthétiques et sécuritaires du projet, doit privilégier avant tout la simplicité de l'équipement et surtout celle de son entretien à l'avenir :

- > en privilégiant l'emploi de matériaux locaux
- > en limitant au maximum la variété des matériaux employés

- > en évitant autant que possible les différences de niveau et en particulier les bordures
- > en concevant les massifs de végétaux en fosse afin de privilégier la pratique du paillage et en y plantant des variétés rustiques adaptées au milieu et économes en eau.

Les employés des espaces verts de la ville d'Erquy réaliseront ou finaliseront ces chantiers d'ici quelques semaines, une façon de les associer à notre réflexion et de les inviter à partager ensuite leurs points de vue sur ces nouvelles réalisations, leurs avantages ou les améliorations à apporter pour simplifier encore leur entretien.

Jean-Paul MANIS

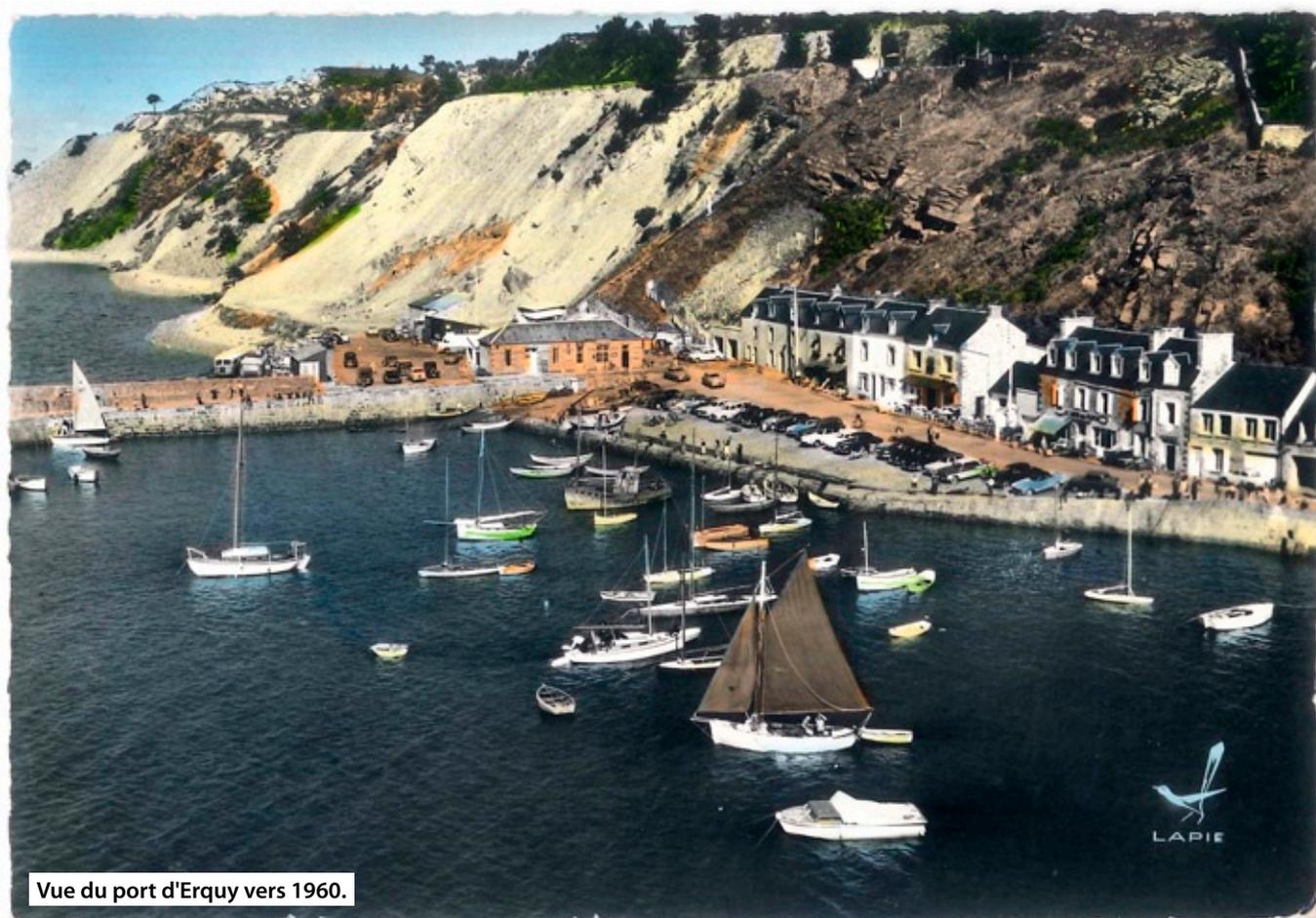
ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE, PLAISANCE



Belvédère de la Corniche - Simulation du CAUE 22.



LIAISON PORT-CAP un projet enfin abouti



Vue du port d'Erquy vers 1960.

Un sentier littoral voit le jour entre le port et le Cap d'Erquy. Les travaux, coordonnés par le Département des Côtes d'Armor, sont désormais finalisés et la liaison est accessible au public.

La création de cette liaison s'inscrit dans le cadre des travaux de requalification des accès au Cap d'Erquy et dans l'**Opération Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel** lancée en 2013, ayant pour objectif la préservation et la valorisation du patrimoine paysager, naturel et culturel de ces deux sites classés.

Ce sentier rétablit la continuité de la servitude de passage des piétons le long du littoral et permet de découvrir la pointe du Cap à pied depuis le port et le centre-ville.

Une étude préalable

En préalable, une étude a été menée avec le CEREMA de Saint-Brieuc (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) par rapport à la stabilité du versant et à la pos-

sibilité, ou non, d'y implanter une liaison piétonne. Les résultats avaient été transmis à la commission des sites et aux services de l'État. L'étude concluait à la possibilité de faire un aménagement à cet endroit, sous réserve d'avoir un suivi pour s'assurer de la stabilité du versant, pendant et après ces travaux et de la préservation de la végétation, notamment ligneuse.

Intégration dans le paysage

Le nouveau sentier se compose de passages empierrés, de passerelles et de marches en bois. Les travaux sont réalisés dans un souci d'intégration dans le paysage, avec des éléments naturellement présents sur le site.

La réalisation du chantier

Le chantier a été réalisé par les entreprises **Dagorne d'Erquy** (terrassement, opérations d'abattage et d'élagage), l'entreprise **Morio de Plerneuf** (réalisation des aménagements en bois) et l'**association d'insertion Études et Chantiers à Dinan** (tri des pierres et concep-

tion des murs-poids).

La solution retenue avec l'entreprise Morio est une structure en bois fixée dans le versant à l'aide de "crayons", des tiges métalliques de 60 à 70 cm, qui sont enfoncées dans le matériau, très régulièrement, verticalement ou de façon oblique, fixées sur les blocs de poudingues lorsque c'était possible. L'ensemble constitue une sorte de squelette ancré dans le matériau, la passerelle venant ensuite en fixation sur des plots.

Concernant les ouvrages en bois, dans une logique de développement durable, aucun bois traité ou exotique n'a été utilisé : tout ce qui est en contact avec le sol est en acacia, un bois imputrescible ; tout ce qui est hors-sol est en chêne, les mains courantes sont en pin Douglas et les cablettes en galva.

En matière de terrassement, la réglementation en espaces naturels protégés au titre de la loi Littoral interdit d'utiliser du béton et impose d'avoir recours à des matériaux locaux pour tout ce qui concerne les maçonneries ou appareilllements. Les murets de soutènement sont en pierre sèche triée sur site. Des blocs provenant de la carrière située sur le cap, propriété de la commune, ont permis de réaliser des emmarchements à l'échelle du site et en lien avec le port.

Quelques soucis ont été rencontrés sur le chantier avec des chenilles processionnaires : les arbres à proximité du chemin vont être équipés de pièges (collerettes). Les pins ont été conservés et des ajoncs seront replantés pour végétaliser et cicatriser le chantier.

Un financement partagé

Le coût de ces travaux est de 125 000 € HT :

- > 45 000 € sont financés par le **Département des Côtes d'Armor**
- > 42 500 € par la **Communauté de Communes Côte de Penthièvre**
- > 37 500 € par le **Conseil Régional de Bretagne**.

Conseil Départemental des Côtes d'Armor
DIRECTION AGRICULTURE ESPACES RURAUX ET NATURELS
SERVICE DE LA RANDONNÉE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES
ET DES PAYSAGES

Souvenons-nous ...

Une liaison a pourtant existé. La société des carrières de l'Ouest, afin de transporter les pavés des tailleurs de pierre dans des wagonnets vers le port, avait installé un funiculaire rejoignant le lieu-dit « Le Pendu » au quai situé au bas de la falaise, où les voiliers accostaient entre 1850 et 1935 (d'après M. de la Bourdonnaye, ancien propriétaire du Noirmont).

Après la guerre 39-45, la famille Le Duc, de Tu-es-Roc, avait aménagé au « Pendu » dans un bâtiment vacant de la société des Carrières de l'Ouest qui avait cessé son exploitation. Elle allait à son tour utiliser cette descente : Pierre Le Duc, pêcheur, époux de Jeannette Le Ny, rejoignait ainsi son bateau ancré dans le port. Ses enfants allaient et revenaient de l'école en empruntant le même chemin, « *plus rapide que d'faire le tour par Tu-es-Roc* » !

Ce chemin, utilisé un certain temps par les touristes et les Rhoeginéens, fut finalement interdit. Les promeneurs se reportèrent alors sur les vestiges du funiculaire pour rejoindre le lac bleu jusqu'en 1960, lequel fut désaffecté du fait de la construction de la Coopérative Maritime.

Rappel historique

Monsieur Constant Chatelier (Maire d'Erquy de 1925 à 1941), soumet un projet de convention à intervenir, entre la société des Carrières de l'Ouest et la commune d'Erquy, portant sur l'autorisation de créer un chemin pour piétons reliant le port d'Erquy au chemin du Corps de garde, sur les parcelles n° 12 et 995 996 997 section A, chemin à créer et à entretenir par la commune.

Réunion du Conseil Municipal du 16 juillet 1935.

81 ans pour que le projet présenté en 1935 aboutisse enfin ... tout vient à point à qui sait attendre !

Contribution historique par
l'Association Mémoire d'Erquy

LANDES & BRUYÈRES

édition 2016

Lande & Bruyères
CAP D'ERQUY CAP FRÉHEL

BRETAGNE

Vendredi 29 avril
Samedi 30 avril
Dimanche 1^{er} mai

www.erquy-tourisme.com

COURSES NATURE 33 KM ET 14 KM · COURSE DES SIRÈNES 6 KM
RANDONNÉES PÉDESTRES · RANDONNÉES KAYAK EN MER
MARCHES NORDIQUES · LA COSTARMORICAINE CYCLOTOURISTE

2016

allego+ JOGGING new balance ERQUY MA ARMIR Plurien Côte d'Armor le Département BRETAGNE

Lande & Bruyères, cap d'Erquy - Cap Fréhel est lancé depuis le 5 janvier, jour d'ouverture des inscriptions. Encore un grand succès ! Les inscriptions pour les **courses nature 14 km, 33 km et 33 km DUO** ont été clôturées dans la journée.

On retrouvera également cette année : la **course des Sirènes**, la **marche nordique 12 km**, les **5 randonnées pédestres** étalées sur le samedi et dimanche, la **rando kayak** et les différentes animations du week-end.

Nouveautés 2016 :

- > la **course nature 33 km DUO** (même circuit que la course nature 33 km), avec un relais au camping Les Salines de Plurien
- > une **marche nordique 15 000 pas** (environ 7/8 km) pour les débutants
- > une **marche nordique 35 km** pour les plus aguerries.

La manifestation, qui aura lieu cette année les vendredi 29, samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai, accueille environ 2 500 coureurs, 1 000 randonneurs et un public nombreux sur les trois jours. Cet événement exige une préparation de plusieurs mois, la mise en place d'une logistique importante et donc de nombreux bénévoles ! Je tiens à rappeler leur rôle capital. Tous les ans plus de 500 sont nécessaires sur le week-end.



Des bénévoles sur un point de ravitaillement.

Pour assurer une continuité et gérer le « *turn-over* », on est toujours très heureux d'accueillir « *des petits nouveaux* » ! Nous avons besoin de vous, sportif ou non ! Si vous voulez nous rejoindre, **une réunion d'information pour les bénévoles est prévue mercredi 15 mars à 20h30**, à la salle des fêtes d'Erquy.

Merci aux habitués et bienvenue aux nouveaux !

Pour ne pas déroger à la tradition, nous invitons tous les bénévoles qui auront participé à l'édition 2016 pour un dîner **mercredi 8 juin à la salle des fêtes de Plurien**. Vous pouvez d'ores et déjà l'inscrire dans vos agendas !

Stéphanie ROBERT
ADJOINTE AUX SPORTS

Le PC Sécurité, professionnels et bénévoles.



GALERIE D'ART MUNICIPALE

une nouvelle saison

2016 marque le 10^{ème} anniversaire de la Galerie d'Art Municipale et la 190^{ème} exposition en fin d'année, ... l'attrait de ce bel outil au service de l'art et des artistes ne se dément pas : les nombreuses sollicitations d'artistes, professionnels de plus en plus, locaux et aussi d'autres horizons, permettent de proposer au public réginéen des expositions de qualité sur des thèmes, des styles ou des modes d'expression variés.

L'art est important pour favoriser l'ouverture d'esprit des jeunes enfants. Saluons les enseignants qui accompagnent leurs élèves dans la découverte du monde artistique dans toutes ses pratiques présenté durant l'année. Nos associations ne sont pas oubliées. Des créneaux leur sont réservés.

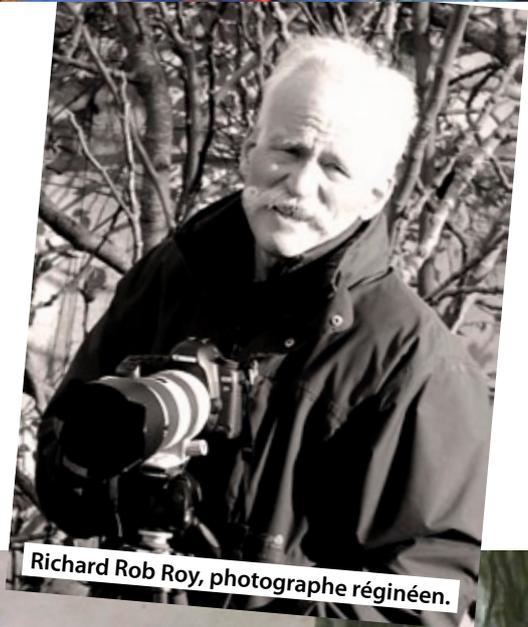
20 expositions donneront le rythme de cette nouvelle saison artistique avec 22 artistes à l'affiche, un collectif (l'Académie des Arts et Sciences de la Mer), 4 associations réginéennes (La Palette, Les amis du Viaduc de Caroual, Caps & Couleurs, Erquy Travaux d'Aiguille et Patch) et le Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel qui a ouvert la saison début février avec un nouveau projet monté par ses animateurs.

Au programme, peinture, sculpture, photographie, installations, ... n'hésitez pas à pousser la porte, vous y serez accueillis par des passionnés, passionnants et émouvants. Accès libre et gratuit aux horaires précisés sur les affiches et les programmes.

Si vous souhaitez participer aux vernissages, découvrir les expositions et rencontrer les artistes en avant-première, des cartons d'invitation sont à disposition dans le hall de la galerie, vous serez les bienvenus. Vous pouvez aussi vous inscrire sur la newsletter (Culture et loisirs) présente au bas de la page d'accueil du site web de la Ville d'Erquy (www.ville-erquy.com) pour recevoir les invitations par courriel.



Emmanuel PAJOT, peintre briochin.



Richard Rob Roy, photographe réginéen.



Cécile AUREJAC, sculpteur d'Auvergne.



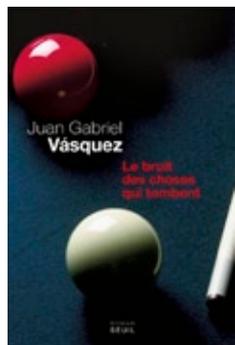
Christine SUTTON, plasticienne du Morbihan.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

les coups de coeur

Le bruit des choses qui tombent

JUAN GABRIEL VÁSQUEZ



Un après-midi à Bogotà, Ricardo Laverde et Antonio Yammaro marchent dans la rue, lorsque deux hommes surgissent à moto, dégainent un pistolet et tirent, tuant le premier, blessant le second. Le traumatisme de l'accident ronge longtemps Antonio, jusqu'au jour où Maya, la fille de Ricardo, l'invite chez elle, aux pieds de la Cordillère, pour parler de son père. Finalement, au long d'une longue discussion, elle retricote les fils du passé, retrace l'histoire d'amour de ses parents, Elena Fritts, américaine arrivée à 20 ans en Colombie et Ricardo Laverde, fils d'une famille de bourgeois désargentés, petit-fils d'un héros de l'aviation. Le lecteur plonge alors au cœur des années 70 et 80 en Colombie : l'émergence du trafic de drogue, le terrorisme ; il refait parfois surface pour retrouver les narrateurs, conscients qu'il leur faut embrasser le passé pour surmonter leurs blessures. Vasquez prend le temps d'installer une atmosphère, des personnages : le naïf Antonio d'avant l'accident, le Ricardo un brin dandy et d'emblée séduisant. Et puis, dès que Maya commence son récit, les deux histoires enchâssées se répondent, l'une intimiste, celle du professeur tourmenté, l'autre très vivante, joyeuse et amoureuse, du couple Elena / Ricardo. Ce roman est une quête, et nous la menons pleinement avec Antonio. Un grand roman, placé sous l'égide du *Petit Prince*, ce ne pouvait être qu'un heureux présage.

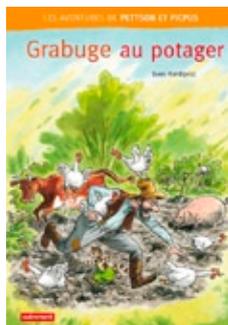
lement, au long d'une longue discussion, elle retricote les fils du passé, retrace l'histoire d'amour de ses parents, Elena Fritts, américaine arrivée à 20 ans en Colombie et Ricardo Laverde, fils d'une famille de bourgeois désargentés, petit-fils d'un héros de l'aviation. Le lecteur plonge alors au cœur des années 70 et 80 en Colombie : l'émergence du trafic de drogue, le terrorisme ; il refait parfois surface pour retrouver les narrateurs, conscients qu'il leur faut embrasser le passé pour surmonter leurs blessures. Vasquez prend le temps d'installer une atmosphère, des personnages : le naïf Antonio d'avant l'accident, le Ricardo un brin dandy et d'emblée séduisant. Et puis, dès que Maya commence son récit, les deux histoires enchâssées se répondent, l'une intimiste, celle du professeur tourmenté, l'autre très vivante, joyeuse et amoureuse, du couple Elena / Ricardo. Ce roman est une quête, et nous la menons pleinement avec Antonio. Un grand roman, placé sous l'égide du *Petit Prince*, ce ne pouvait être qu'un heureux présage.

RENCONTRE avec François Ravard

En clôture de l'exposition *Clichés de Bosnie*, nous avons reçu **François Ravard** samedi 16 janvier. Il nous a raconté l'aventure qu'a été la réalisation de cette bande dessinée avec **Aurélien Ducoudray** au scénario et nous a parlé plus largement de son métier de dessinateur, de ses projets à venir. Aussi sympathique que talentueux, François a charmé le public par ses anecdotes, son humour à l'occasion et sa disponibilité. Un auteur qui a du plaisir à être là, à rencontrer ses lecteurs, c'est toujours très agréable !

Grabuge au potager

SVEN NORDQVIST



Huitième épisode des aventures de Pettson et Picpus, *Grabuge au potager* est un album aussi pétillant que les autres. Au printemps venu, les 2 compères décident de planter des pommes-de-terre pour l'un, des boulettes de viande pour l'autre. Hélas, les poules vont profiter de la terre retournée pour venir picorer des vers : tout est à recommencer. La nuit suivante, c'est un cochon, puis des vaches qui font du grabuge ! Heureusement, Pettson et Picpus ont de l'énergie à revendre et des idées plus ingénieuses les unes que les autres. Pour autant, pas sûr que ce potager voit le jour !

C'est toujours un plaisir d'ouvrir un album de Sven Nordqvist : au-delà de l'histoire, qui est sympathique, les illustrations pleines pages regorgent de détails et d'humour (les poules, très expressives, sont particulièrement bien croquées) et la complicité entre le vieux monsieur et le chat nous ravit. Enfin, le vocabulaire est riche, pour autant à hauteur d'enfant (grâce parfois au contexte). Un album très réussi (dès 6 ans).



François Ravard à la bibliothèque.

Expression de la majorité

Le pilotage budgétaire

La structure de notre budget communal comporte classiquement 2 sections : celle de **Fonctionnement** et celle d'**Investissement** qui se composent chacune d'une partie **dépenses** et d'une partie **recettes**. L'excédent de la section de Fonctionnement (recettes - dépenses) permet de définir notre **Capacité d'Autofinancement (CAF)**, il alimente les recettes de la section d'Investissement et détermine ainsi notre faculté à investir pour entretenir et développer notre patrimoine communal.

Les enjeux du pilotage budgétaire sont de différents ordres :

> Pour la section de **Fonctionnement**, il s'agit principalement de maintenir une Capacité d'Autofinancement de bon niveau nous permettant de rembourser nos emprunts et de continuer nos investissements dans une bonne dynamique afin de préparer l'avenir. Cet objectif est au cœur de nos préoccupations budgétaires au regard de la baisse régulière des dotations de l'Etat. Ainsi, dans le cadre du pilotage de nos dépenses, nous mettons régulièrement en œuvre des chantiers d'optimisation : mutualisation de certains achats avec les communes voisines, renégociations des contrats de téléphonie, d'approvisionnement en

gaz, redéploiement des activités de nos agents vers le cœur de nos services publics pour plus d'efficacité, ... etc.

> Concernant la section **Investissement**, il s'agit en priorité de définir et de piloter le cadre de nos dépenses. Le **Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)** que nous avons établi en 2015 définit cette feuille de route pour les 5 années à venir tout en préservant un bon niveau de solvabilité qui nous garantit des finances saines pour la commune. C'est dans ce cadre budgétaire de dépenses que nous réalisons ensuite chaque année les ajustements et les arbitrages nécessaires pour répondre aux contraintes de mise aux normes réglementaires, pour gérer l'entretien de notre patrimoine (voirie, réseau, bâtiments) mais aussi et surtout pour financer la réalisation de nos projets d'avenir (salle omnisport, aménagement de l'entrée de ville, ... etc.).

Le pilotage budgétaire répond donc à différents enjeux à court et à moyen terme (pluriannuels), il est déterminant pour la qualité de nos finances et pour nous permettre de préparer l'avenir de la commune. Aussi, je tiens à remercier les agents communaux et tous les élus de la majorité pour leur travail collaboratif en ce sens.

Louis-Vincent POTURA

ADJOINT AUX FINANCES

Pour Erquy Avance avec vous

Expression de la minorité

Orientations budgétaires, rien ne va plus !

Lors du conseil du 4 février, après présentation de deux études sur la requalification de l'entrée de Caroual et la redynamisation du centre-ville, nous avons pris connaissance en fin de soirée des orientations budgétaires pour 2016. Une évaluation des ratios de solvabilité de la commune nous a été présentée, c'était indispensable.

Il est satisfaisant de savoir que notre commune conserve des capacités d'investissement, mais l'essentiel est de définir des priorités correspondant à la situation d'Erquy. En 2015 nous avons considéré que la rénovation de la salle de sport n'était pas une priorité, nous refusons aujourd'hui de privilégier le projet de requalification urbaine et paysagère de Caroual pour 4 raisons :

> Le projet est présenté comme prioritaire alors que l'essentiel des travaux envisagés ne pourra être réalisé qu'en 2018 voire 2019 à cause du projet d'atterrage des câbles de raccordement du parc éolien, ce qui est absurde.

> Ce projet est peu créatif et totalement déconnecté des nouvelles démarches d'éco conception et de simplification pour l'aménagement des espaces publics.

> Il ne résout pas de façon satisfaisante les problèmes de sécurité routière mais maintient l'aire de camping-cars qui favorise cette insécurité et qui fait tâche dans le paysage (ce que les résidents de Caroual, plus directement concer-

nés, ont exprimé de façon constante depuis deux ans).

> Enfin, le plus important, le coût pharaonique des travaux envisagés pour un résultat qui ne garantit en rien un accroissement de la fréquentation touristique.

Si on ajoute à cela le coût estimé pour la rénovation du viaduc, ce sont pratiquement 6,2 millions d'euros qui seraient affectés à Caroual, pour des travaux considérés comme prioritaires sans assurance qu'ils puissent être réalisés à brève échéance. Cela aboutit à geler la plus grande partie de nos capacités d'investissement jusqu'en 2020.

Ce choix est d'autant plus inacceptable que rien n'est budgété pour la redynamisation du centre-ville alors que l'étude validée en conseil montre que des opérations pourraient être immédiatement programmées.

Entre le centre-bourg et Caroual, nous choisissons le centre-bourg. La priorité doit être donnée à une politique du logement adaptée aux besoins, au maintien des services à la population et au bien-être des habitants, jeunes et anciens. Il en va de l'attractivité d'Erquy et de la pérennité de ses commerces de proximité. L'annonce de la fermeture d'une classe à l'école publique d'Erquy renforce l'urgence de changer de cap.

Osons Erquy

Michèle Babik, Sylvie Bouvet, Pascale Joulaud,
Marie Dominique Mallégo, Pierre Pelan, Roland Pineau

GWENDOLINE A 20 ANS

elle a soufflé la vedette à notre Coquille Saint-Jacques

Gwendoline vient de fêter ses vingt ans, l'âge de tous les rêves et de tous les possibles. Alors pourquoi ne rêverait-elle pas de devenir une miss ? Gwendoline a le physique idéal : elle est jolie, elle mesure 1,80 m, elle est sportive. Elle a d'ailleurs déjà goûté au jeu de la compétition : c'était dans le domaine de l'équitation, sur son double poney, lorsqu'elle était adolescente, en participant aux championnats de Bretagne.

Et surtout elle aime les robes, les paillettes et le monde de la mode.

Tout a commencé par hasard. En 2012, Justine, une de ses amies élève à Tréguier dans une école de mode, avait créé une robe et il fallait la présenter. Gwendoline sera le « mannequin » d'un soir. Dès lors, les sollicitations vont se succéder. Elle participe en mai 2015 à l'élection de Miss Centre-Bretagne. Le défilé se déroule en trois temps, vêtue d'une robe de créateur, d'un maillot de bain et d'une robe de cocktail. Contre toute attente, sur douze candidates, elle termine deuxième dauphine du concours ! Alors elle y prend goût et se



Gwendoline dans le magasin de fleurs de sa maman.

présente, en septembre 2015, à l'élection de miss Côtes d'Armor. Là encore, elle termine deuxième dauphine. Elle aura moins de chance lors du concours de miss Bretagne en octobre 2015 car elle ne fera pas partie des quatre jeunes filles sélectionnées.

Elle pense faire sa vie professionnelle dans cet univers et elle a bien compris que les défilés et les podiums n'étaient qu'un tremplin pour accéder à ce monde particulier. Après avoir obtenu un bac en sciences et technologie de la gestion, option marketing, en 2013, elle rejoint Chatelleraut pour un DUT « technique de commercialisation » puis fréquente, depuis la rentrée 2015, une école de luxe à Cannes ainsi que l'Université Internationale de Monaco. Elle espère obtenir, en octobre 2016, un Bachelor « luxury sales and retail » ce qui correspond à une licence. Elle prévoit ensuite, pendant deux ans, de poursuivre ses études à Genève et de les finaliser par un Master « marketing de luxe ».

Gwendoline a la tête sur les épaules et même si elle souhaite continuer les défilés, elle est repartie à Cannes avec des rêves et des paillettes plein les yeux et elle compte bien construire son avenir dans ce monde qu'elle aime.

Maryvonne CHALVET
ADJOINTE À LA CULTURE